



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

Séance de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre tenue le 9 avril 2025, à 19 h, au Complexe environnemental de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre située au 1064, rue Industrielle, Mont-Laurier.

Étaient présents et formaient quorum :

M. Jean Gascon, président	Mun. de Lac-Saint-Paul
Mme Andrée Beaulieu (visioconférence)	Mun. Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
M. Michel Daigle	Mun. de Sainte-Anne-du-Lac
M. René de la Sablonnière	Mun. de Chute-Saint-Philippe
M. Normand Latreille	Ville de Mont-Laurier
M. Éric Lévesque	Mun. de Mont-Saint-Michel
M. Serge Piché	Mun. de Lac-des-Écorces
M. Pierre Raïche	Mun. de Lac-du-Cerf
Mme Sylvie Roussel	Mun. de Notre-Dame-du-Laus

Étaient présents en visioconférence

M. Ghislain Collin	Mun. Notre-Dame-de-Pontmain
Mme Mélanie Grenier	Mun. de Kiamika
Mme Diane Sirard	Mun. de Ferme-Neuve

Assistent également à la séance, M. Jimmy Brisebois, directeur général et greffier-trésorier et Mme Mariève Garceau, agente de communication, qui agit à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

M. Jean Gascon, président, ouvre la rencontre, il est 19 h.

25-04-4333

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 9 AVRIL 2025

Il est proposé par M. René de la Sablonnière et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour 9 avril 2025 en effectuant les changements comme suit :

Retrait

7.6 : Appel d'offres — recouvrement de 7 500 m² et installation de neuf (9) puits de captation de biogaz

Ajout

9. Varia

9.1 Tricentris — modification de la résolution

ADOPTÉE à l'unanimité

25-04-4334

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MARS 2025

Il est proposé par M. Michel Daigle et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 19 mars 2025 comme déposé.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

25-04-4335

RELEVÉ DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 MARS 2025

Il est proposé par M. Éric Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des comptes fournisseurs, en date du 31 mars 2025, pour une somme de 563 004,20 \$.

Il est également résolu d'adopter l'ajout aux comptes fournisseurs, pour une somme 9 830,36 \$, pour une somme totale des comptes fournisseurs de 572 834,56 \$

ADOPTÉE à l'unanimité

25-03-4336

RELEVÉ DES PAIEMENTS AU 31 MARS 2025

Il est proposé par M. Pierre Raïche et résolu à l'unanimité d'adopter la liste des paiements, en date du 31 mars 2025, pour une somme totale de 652 303,59 \$.

ADOPTÉE à l'unanimité

25-03-4337

CORRESPONDANCE ET REVUE DE PRESSE

31 mars 2025 — Demande du Cobali

COBALI — NETTOYAGE DES BERGES

ATTENDU la demande du Cobali, en date du 31 mars 2025, concernant le nettoyage des berges ;

ATTENDU que lesdits nettoyages seront effectués sur des territoires desservis par la Régie ;

ATTENDU que le Cobali aimerait que la Régie accepte, gratuitement, les déchets provenant des sites qui seront nettoyés. Cela représente un conteneur de dix (10) verges par site.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René de la Sablonnière et résolu à l'unanimité d'accepter la demande du Cobali en ce qui a trait à la disposition des matières résiduelles provenant de leur activité de nettoyage.

ADOPTÉE à l'unanimité

ADMINISTRATION

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

FORMATION ET RÉUNIONS

26 mars 2025 : Visioconférence avec TétraTech concernant la demande de modification du certificat d'autorisation pour l'usine de traitement des eaux

27 mars 2025 : Visioconférence avec ÉEQ concernant la plateforme d'échange

28 mars 2025 : Visioconférence avec MELCCFP concernant la dispersion atmosphérique pour notre projet d'agrandissement du LET (engagement)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

- 1^{er} avril 2025 : Rencontre avec Services sanitaires JLR Cloutier
Ouverture des soumissions pour l'acquisition d'une pelle sur roues
Ouverture des soumissions pour l'acquisition d'un broyeur lent
- 2 avril 2025 : Ouverture des soumissions pour l'approvisionnement en carburant
- 3 avril 2025 Visioconférence avec WSP Canada inc. concernant la vente des crédits carbone.

TRAVAUX SUR LE SITE

- 25 mars 2025 Visite des installations de la Régie par le MELCCFP
Constatation : beaucoup de matériaux secs non récupérables, mais l'inspecteur comprend la situation parce qu'il y a, présentement un bris sur le broyeur

Depuis le 2 avril 2025 : Profilage des cellules d'enfouissement technique

RAPPORT COMPARATIF TRIMESTRIEL

Dépôt du rapport comparatif trimestriel de janvier à mars 2025.

25-04-4338

SOUSSION — CARBURANT

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Prix (taxes incluses)</u>
Harnois Énergies inc.	Essence : 1,288 7 \$/litre Diesel : 1,607 7 \$/litre
Les Huiles HLH Itée.	Essence : 1,378 4 \$/litre Diesel : 1,723 8 \$/litre
Énergie Sonic inc.	Essence : 1,281 8 \$/litre Diesel : 1,614 5 \$/litre

- ATTENDU les besoins de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre concernant l'approvisionnement en carburant ;
- ATTENDU l'appel d'offres pour l'approvisionnement de 100 000 litres de diesel et 30 000 litres d'essence ordinaire sans plomb ;
- ATTENDU l'ouverture des soumissions le 2 avril 2025 ;
- ATTENDU l'analyse des soumissions ;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Pierre Raïche et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre accepte les soumissions pour l'approvisionnement en carburant comme mentionnées ici-bas :

Pour 30 000 litres d'essence
Énergie Sonic inc., pour une somme de 1,281 8 \$/litre (taxes incluses)

Pour 100 000 litres de diesel
Harnois Énergies inc., pour une somme de 1,607 7 \$/litre (taxes incluses)

Le tout conformément à l'appel d'offres pour l'approvisionnement en carburant du 6 mars 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité

25-04-4339

SOUSSION — PELLE SUR ROUES

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Prix (taxes incluses)</u>
Machinerie St — Pierre	390 191,80 \$
Cimi inc.	378 996,22 \$
Longus équipements inc.	374 051,62 \$

ATTENDU les besoins de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre concernant l'acquisition d'une excavatrice sur roues ;

ATTENDU l'appel d'offres pour l'achat d'une excavatrice sur roues du 20 février 2025 ;

ATTENDU la demande de règlement d'emprunt pour l'acquisition de ladite excavatrice ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 1er avril 2025 ;

ATTENDU l'analyse des soumissions ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Serge Piché et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre accepte la soumission de Longus équipement inc., pour l'acquisition d'une excavatrice sur roues pour une somme totale de 374 051,62 \$ (prix avec taxes) et ce, selon le devis d'appel d'offres du 20 février 2025.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, M. Jimmy Brisebois, à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition.

Cette dépense sera effectuée avec le règlement d'emprunt #84 concernant l'acquisition d'une pelle sur roues qui a été accepté par le MAMH, le 8 avril 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité

Formules Municipales - No 5614-PS (FLA-798)



No de résolution
ou annotation

25-04-4340

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

SOUSSION — BROYEUR

<u>Soumissionnaires</u>	<u>Prix (taxes incluses)</u>
J.Y Voghel inc.	1 010 630,25 \$
SRS Équipement inc.	1 491 367,67 \$
Vermeer Canada inc.	1 664 665,53 \$

ATTENDU les besoins de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre concernant l'acquisition d'un broyeur lent ;

ATTENDU l'appel d'offres pour l'achat d'un broyeur lent du 20 février 2025 ;

ATTENDU la demande de règlement d'emprunt pour l'acquisition dudit broyeur ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 1er avril 2025 ;

ATTENDU l'analyse des soumissions ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Lévesque et résolu à l'unanimité que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre accepte la soumission de J.Y Voghel inc., pour l'acquisition d'un broyeur lent pour une somme totale de 1 010 630,25 \$ (prix avec taxes), et ce, selon le devis d'appel d'offres du 20 février 2025.

Il est également résolu d'autoriser le directeur général et greffier-trésorier, M. Jimmy Brisebois, à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition.

Cette dépense sera effectuée avec le règlement d'emprunt #84 concernant l'acquisition d'un broyeur qui a été accepté par le MAMH, le 8 avril 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité

COMMUNICATION

RAPPORT DE L'AGENTE DE COMMUNICATION

Continuité des chroniques environnementales à CFLO FM

Continuité des publicités de 15 secondes à CFLO FM

Continuité des publicités sur Facebook

FORMATIONS ET RENCONTRES

24 mars 2025 Formation compostage et recyclage à la St-Vincent-de-Paul

26 mars 2025 Rencontre préparatoire avec la ville de Mont-Laurier dans le cadre de l'adoption de la phase 2 du règlement sur le bannissement des plastiques à usage unique

1^{er} avril 2025 Rencontre avec les commerçants dans le cadre de l'adoption de la phase 2 du règlement sur le bannissement des plastiques à usage unique

3 avril 2025 Formation compostage et recyclage à la Microbrasserie de la Lièvre



No de résolution
ou annotation

25-03-4341

Formules Municipales - No 5614-PS (FLA-788)

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

DÉPÔT DES RAPPORTS ANNUELS 2024

Dépôt des rapports annuels 2024 suivants :

Rapport d'exploitation LET
Bilan de performance
Rapport des activités de la Régie
Programme de redevance

VARIA

TRICENTRIS — MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION

ATTENDU 25-03-4332 Nomination du représentant à Tricentris qui mentionnait ceci :

ATTENDU que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre est membre de Tricentris ;

ATTENDU que les postes des membres du conseil d'administration de Tricentris iront en élection ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Ghislain Collin et résolu à l'unanimité de reconduire M. Jean Gascon comme représentant de la Régie au conseil d'administration de Tricentris, pour une période de deux ans, et que ce dernier soit toujours un élu siégeant sur le conseil d'administration de la Régie.

ATTENDU qu'à la demande de Tricentris, on devrait lire ceci : de reconduire M. Jean Gascon comme représentant de la Régie à Tricentris, pour une période de deux ans, et que ce dernier soit toujours un élu municipal siégeant sur le conseil d'administration de la Régie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sylvie Roussel et résolu à l'unanimité d'effectuer le changement à la résolution 25-03-4332 afin d'enlever « au conseil d'administration », et ce, comme demandé par Tricentris.

ADOPTÉE à l'unanimité

PÉRIODE DES QUESTIONS

Aucune question

LEVÉE DE LA SÉANCE

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, le président lève la séance, il est 19 h 40.

M. Jean Gascon
président

M. Jimmy Brisebois
directeur général et greffier-trésorier

Je, Jean Gascon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Gascon, président